

Groupe de travail sur l'éducation ouverte de l'ABRC – Ébauche de mandat pour la période allant de mai 2020 à mai 2022

ÉBAUCHE – au 30 avril 2020

Contexte

En 2018, l'ABRC a désigné le leadership en éducation ouverte comme un domaine important de renforcement des capacités au sein de ses établissements. De plus, elle a cerné un certain nombre d'activités et de programmes conçus pour soutenir ce nouveau domaine de pratique et appuyer le développement d'un leadership national dans ce domaine. Au cours de sa première année, l'agente de programme invitée pour l'éducation ouverte (API pour l'EO) et le Groupe de travail sur l'éducation ouverte (GTEO) ont réussi à créer des occasions de grande qualité pour les bibliothécaires afin qu'ils puissent développer leurs capacités et leurs compétences de leadership en éducation ouverte, et fournir des conseils d'expert à l'ABRC dans ce domaine. En novembre 2019, en s'appuyant sur l'adoption de la déclaration de l'ABRC sur l'éducation ouverte, les membres de l'ABRC ont affirmé qu'ils souhaitaient ajouter les REL comme l'un de leurs secteurs de représentation et ont appuyé le renouvellement du mandat d'un nouveau groupe de travail afin de tirer parti des premiers succès.

Définition de l'éducation ouverte

La définition suivante de l'éducation ouverte a été élaborée pour délimiter le champ d'activités du groupe de travail. La définition n'englobe pas tous les aspects de l'éducation ouverte.

L'éducation ouverte est un terme qui englobe les pratiques de création, la promotion et les méthodes d'enseignement.

L'éducation ouverte en tant que pratique créative influe sur la façon dont les gens créent, partagent et développent des connaissances. Les ressources éducatives libres (REL), le matériel didactique et pédagogique mis à disposition par le biais de licences de droits d'auteur libres¹ ou dans le domaine public pour soutenir la réutilisation, la révision et la redistribution de ces documents par le biais de technologies en réseau sont au cœur des pratiques d'éducation ouverte.

L'éducation ouverte comme moyen de promotion et de revendication est un mouvement axé sur la réduction des obstacles à l'éducation par l'utilisation de ressources, outils et technologies libres. Ces obstacles comprennent le coût élevé de l'éducation (p. ex., manuels de cours) et l'obtention d'autorisations pour accéder, adapter (remixer) et utiliser des ressources au-delà de la salle de classe.

L'éducation ouverte dans l'enseignement et l'apprentissage aide les étudiants à participer à la création de connaissances collaborative à l'aide des technologies en réseau pour rendre visibles et transparents les pratiques et les produits de l'éducation. La bibliothèque appuie les étudiants et le corps professoral en offrant des cours et des services sur les compétences informationnelles nécessaires pour la création et le partage d'information.

¹ Par exemple, les [licences Creative Commons](#) sont des licences de droit d'auteur ouvertes.

Mandat et rôle

Relevant du Comité sur l'avancement de la recherche, le Groupe de travail sur l'éducation ouverte (GTEO) fournit une orientation cohérente et éclairée pour les initiatives d'éducation ouverte de l'ABRC. Les responsabilités du GTEO continueront de s'aligner sur l'orientation du Comité de l'avancement de la recherche de l'ABRC, qui est de « Faire progresser les collaborations en pédagogie ouverte ainsi que l'élaboration et l'utilisation de ressources éducatives libres ». Au cours des deux prochaines années, le GTEO mettra sur ses réussites pour offrir une formation qui renforce la communauté de pratique naissante des bibliothécaires de l'EO et continuera d'appuyer les efforts de l'ABRC pour promouvoir et appuyer l'éducation ouverte, principalement au moyen des activités suivantes.

Responsabilités

Le GTEO collaborera avec l'agente de programme de l'ABRC responsable des initiatives du Comité de l'avancement de la recherche et, s'il y a lieu, avec l'agent.e de programme invité.e pour l'éducation ouverte, afin d'établir une orientation et une stratégie de haut niveau pour les activités d'éducation ouverte de l'ABRC.

Pratique ouverte

Dans la mesure du possible, le GTEO s'engage à créer, à documenter et à partager ses processus ouvertement avec l'ensemble de la communauté des bibliothèques aux fins de collaboration et de renforcement de la collectivité. Notre pratique ouverte comprendra :

- Adopter une licence d'attribution de Creative Commons (CC-BY) pour les ressources créées par le groupe de travail;
- Des ressources choisies créées par le groupe de travail seront publiées sur le site Web de CARL/ABRC. Si les ressources sont sous forme d'ébauche, un lien dirigera les utilisateurs vers les documents de travail dans Google Team Drive. Les documents définitifs choisis seront traduits et publiés sur le site Web du groupe de travail;
- Adopter des pratiques exemplaires en matière d'accessibilité pour la création et le partage des ressources créées par le groupe de travail.

Objectifs

[Le Comité sur l'avancement de la recherche](#) de l'ABRC continue de constater la nécessité d'examiner le paysage actuel de l'éducation ouverte au Canada, de participer à des discussions dans celui-ci et d'assurer le leadership et la formation des bibliothécaires à l'échelle nationale. Les objectifs ci-dessous permettront de répondre à ce besoin au moyen des activités suivantes. On mettra l'accent sur la conclusion des activités actuelles, la poursuite du renforcement de la communauté de pratique lancée à l'Événement sur les principes fondamentaux des chefs de file en éducation ouverte en 2020, et l'exploration de nouveaux domaines déterminés par le GTEO :

- Continuer de créer une communauté de pratique de l'éducation ouverte avec un calendrier d'activités de partage du savoir libre (y compris des webinaires et des appels communautaires);
- Utiliser les séances et le matériel mis au point pour l'Événement sur les principes fondamentaux des chefs de file en éducation ouverte afin de produire un programme en ligne accessible à tous;

- En se fondant sur le contexte actuel de la COVID-19 et sur les commentaires reçus par les participants à l'Événement sur les principes fondamentaux des chefs de file en éducation ouverte, élaborer une stratégie entièrement en ligne au lieu des événements satellites déjà prévus pour la tournée; optimiser le matériel déjà préparé pour l'événement OeLE (Open Education Leadership Essentials);
- Organiser, réutiliser, remixer et créer des ressources pour appuyer la participation à l'éducation ouverte dans les bibliothèques universitaires;
- Élaborer une FAQ sur l'éducation ouverte et d'autres documents de soutien, au besoin, pour appuyer les efforts de représentation de l'ABRC dans le domaine de l'EO.

Initiatives dépassant la portée du groupe de travail

Les initiatives Zed Cred et Z-Degree dépendent souvent de la création et de l'adoption de ressources éducatives libres, mais d'autres stratégies pour du matériel didactique abordable ou moins coûteux, comme de tirer parti des ressources existantes des bibliothèques au moyen de réserves électroniques ou de modèles de manuels « d'accès inclusif », ne relèvent pas de ce groupe de travail.

Le travail de promotion de l'éducation ouverte de l'ABRC (y compris la défense des intérêts des décideurs, du gouvernement et des groupes d'intervenants universitaires) continuera d'être appuyé par le groupe ad hoc établi en décembre 2019, qui réunit des représentants du Comité sur l'avancement de la recherche et du Comité des politiques de l'ABRC, ainsi que des membres du personnel de l'ABRC. Le GTEO peut être appelé à l'occasion à aider ce groupe à rédiger des documents et des points de discussion, ou au besoin.

Composition

Parmi les membres, figureront au moins un membre du Comité sur l'avancement de la recherche de l'ABRC et au moins cinq chefs de file de la communauté de l'éducation ouverte des bibliothèques des diverses régions du Canada, ainsi que d'autres membres choisis par le groupe de travail en fonction de leur expertise individuelle et de leur affiliation institutionnelle. Une personne représentant le Comité sur l'avancement de la recherche assumera la présidence, et l'on pourra aussi nommer une personne liée à la communauté canadienne de l'éducation ouverte pour assumer la coprésidence.

Processus de nomination

On demandera aux membres de la communauté de bibliothécaires qui participent à l'éducation ouverte dans des bibliothèques universitaires canadiennes de manifester leur intérêt à siéger au GTEO. Pour la représentation du Comité sur l'avancement de la recherche, on sollicitera des déclarations d'intérêt des membres de ce comité. Le Comité sur l'avancement de la recherche choisira les coprésidents. Les coprésidents choisiront les membres en fonction de considérations géographiques, linguistiques, d'expertise, d'équité, de diversité et d'inclusion.

Structures de responsabilisation et de communication

Le Groupe de travail sur l'éducation ouverte relève du Comité sur l'avancement de la recherche de l'ABRC. Le président ou le coprésident du groupe de travail rend compte de ses activités et présente ses recommandations écrites, selon le cas.

Politiques financières et administratives

- La participation au groupe de travail sur l'éducation ouverte n'est pas rémunérée.
- Les frais de déplacement et de participation aux réunions des membres du groupe de travail peuvent être remboursés, conformément aux politiques de l'ABRC.
- Les membres du groupe de travail doivent respecter les politiques sur la gouvernance et l'organisation approuvées par le Conseil d'administration de l'ABRC, notamment le [code de conduite](#) et les politiques sur les conflits d'intérêts.
- Les résultats du groupe de travail seront diffusés en vertu d'une licence de Creative Commons (CC-BY) et suivront les pratiques normalisées de l'ABRC concernant la paternité et l'attribution.
- Dans la mesure du possible, les discussions du groupe de travail sur l'éducation ouverte se tiennent par téléconférence ou par vidéoconférence.

Engagement des membres du groupe de travail

- Assister aux réunions et participer aux discussions et au processus décisionnel de façon respectueuse, collaborative et collégiale.
- Se préparer pour les réunions (p. ex., lecture ou préparation préalables) en ayant déjà terminé le travail attribué, sur demande.
- Se porter volontaire et participer à des sous-groupes de travail au besoin pour atteindre les objectifs du groupe de travail.

Échéancier

Ce mandat s'applique au deuxième mandat de ce groupe de travail, qui commence en mai 2020. Le groupe se réunira mensuellement sur une période de deux ans.

Le président ou les coprésidents doivent présenter un rapport final au Comité sur l'avancement de la recherche en mai 2022.



Ce mandat du groupe de travail sur l'éducation ouverte de l'ABRC, préparé par l'[Association des bibliothèques de recherche du Canada \(ABRC\)](#), est autorisé en vertu d'une licence internationale de Creative Commons Attribution 4.0.